

COMITE DU SILS du 27 mai 2021

Compte rendu sommaire

Mercredi 27 mai 2021 à 19h les représentants du SILS se sont réunis en visioconférence via l'application Teams, étaient présents :

CARRIERES sur SEINE

■ M. DEVRED ○ Mme POLETTO
■ M. FERRAND ○ Mme DE FREITAS

MONTESSON

Excusé Mme FABRER ○ Mme RICHARD
■ M. CAPRON ○ Mme GILLET

HOUILLES

○ M. CHAMBON ○ M. SIMONIN
■ M. SEKKAI ○ Mme ZAFRANI

SARTROUVILLE

■ M. HASMAN ○ M. PRIGEANT
○ M. FAY ○ M. LACOSTE LAREYMONDIE

SIVOM MAISONS-MESNIL

■ Mme BOIRON ○ Mme DUFLOT
■ Mme SALIN ■ M. GODAERT
■ Mme BILLET ○ Mme HALOT
○ Mme CARUSO ○ M. ROBERT

Assistait également : Mme WECKMANN ; Mme PELLET, M. BOUCHER et M. REQUENA

Après appel des délégués, la Présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19h.

Ordre du jour :

- 1) Compte rendu CS du 17-03-21
- 2) Rapport d'activité 2020,
- 3) Nomination d'un nouveau membre,
- 4) Rétrocession de la parcelle du lycée des Pierres Vives à la Région.

1) Compte rendu CS du 17-03-21

La Présidente demande si des remarques sont à formuler sur le compte rendu. Aucune remarques, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) Rapport d'activité 2020

M. CAPRON s'interroge sur les montants versés par les différentes communes en 2020 alors que les équipements ont été moins utilisés par les associations, les montants demandés aux villes sont restés les mêmes.

M. REQUENA intervient pour préciser que les équipements sont restés ouverts quasiment tout le temps à l'exception de 4 semaines de fermeture. Les lycéens ont toujours eu accès aux équipements extérieurs.

Mme PELLET intervient pour préciser que pour les villes de Sartrouville ; Houilles ; Carrières sur Seine et Montesson la participation financière est collectée via l'impôt pour chaque contribuable de ces villes, pour le SIVOM de Maisons-Mesnil un paiement via un mandatement est effectué auprès du SILS, cette collectivité règle directement sa partie au SILS.

Les contributions sont faites chaque année de la manière suivante :

- 50 % selon la population,
- 50 % selon le taux d'utilisation des équipements par les associations,

Pour atteindre environ 600 000€.

Pour rappel, lors du vote du BP 2020, les recettes actées (504 271,12 € pour la partie fiscalisée et 97 528,88 € pour la partie budgétisée) n'ont fait l'objet d'aucune répartition annexée au budget. De plus, elles ne correspondaient pas aux répartitions et proportions connues les années antérieures (en 2019 : 506 800 € pour la partie fiscalisée, 93 577,06 € pour la partie budgétaire).

Cela rendait alors impossible la répartition des recettes à lever entre les différentes villes. Pour permettre l'appel du produit fiscal, les cotisations entre villes ont été proratisées suivant les participations fiscales votées en 2019. Cela a permis d'être conformes au produit fiscal attendu en 2020, soit 504 271,12 €. Le produit 2021 se base sur le même calcul.

Le tableau suivant présente la répartition des cotisations fiscalisées et budgétaires :

COMMUNES	Montant selon population 2018	Montant selon usage associatif 2018	Participations votées en 2018	Participations votées en 2019	Participations votées en 2020	Participations revotées en 2020	Participations votées en 2021
SARTROUVILLE	107 081,20	160 975,61	268 056,81 €	268 256,38 €	répartition non définie	266 917,82 €	266 917,82 €
HOUILLES	67 200,00	53 414,63	120 614,63 €	120 704,44 €		120 102,13 €	120 102,13 €
CARRIERES SUR SEINE	31 717,08	27 073,17	58 790,25 €	58 834,03 €		58 540,45 €	58 540,45 €
MONTESSON	31 888,07	27 073,17	58 961,24 €	59 005,15 €		58 710,72 €	58 710,72 €
Soous Total TOTAL	237 886,35	268 536,59	506 422,94	506 800,00 €	504 271,12 €	504 271,12 €	504 271,12 €
SIVOM MM MLR	62 113,65	31 463,41	93 577,06 €	93 577,06 €	97 528,88 €	93 577,06 €	93 577,06 €
TOTAL	300 000,00 €	300 000,00 €	600 000,00 €	600 377,06 €	601 800,00 €	597 848,18 €	597 848,18 €

3) Nomination d'un nouveau membre

La Commune de Carrières a communiqué une modification de ses représentants, ces derniers seront les suivant :

Titulaires	Suppléants
M. DEVRED	Mme POLETTO
M. FERRAND	Mme DE FREITAS

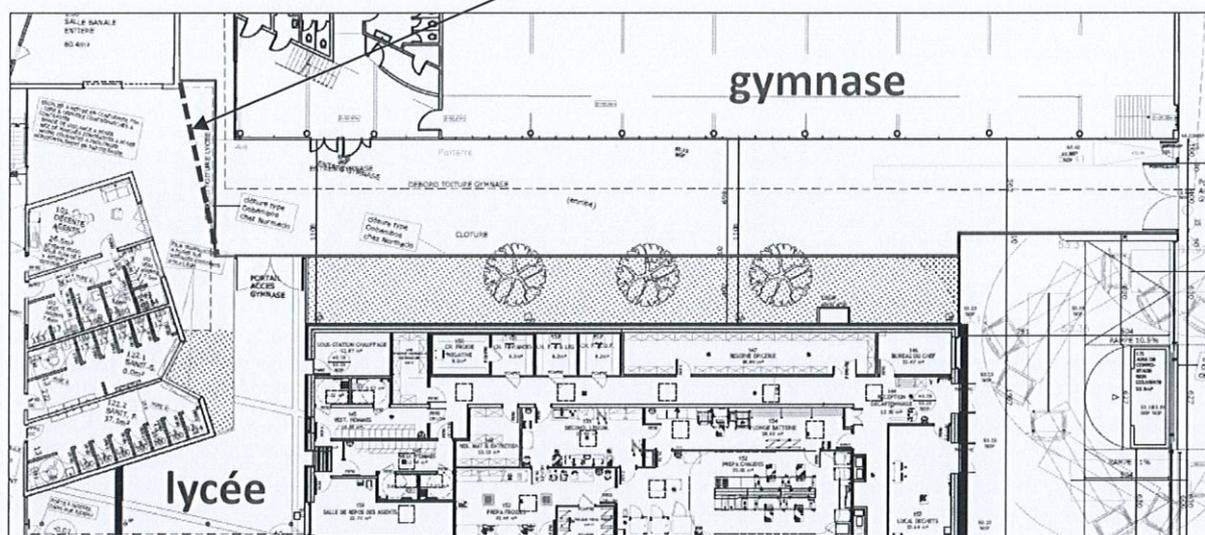
Le Conseil prend note de ces modifications.

4) Rétrocession de la parcelle du lycée des Pierres Vives à la Région

Madame la Présidente présente les dernières avancées concernant le lycée des Pierres Vives à Carrières sur Seine. Plusieurs échanges ont eu lieu ces dernières semaines, la Région a informé le SILS que l'article L214-7 du Code de l'Éducation lui permettait de transférer la parcelle BA5 à la Région en pleine propriété et à titre gracieux.

Cependant, la Région a déposé à la Mairie de Carrières le permis de construire sans tenir compte des remarques faites et validées lors de la réunion du 16 décembre 2020

Modification de la clôture demandée par le SILS (pointillés bleus)



La commune de Carrières qui récupérera la gestion du gymnase une fois le SILS démantelé a été informée immédiatement.

Une réunion en urgence a été demandée par le SILS pour figer nos exigences.

M. DEVRED intervient pour exprimer sa déception face à l'attitude de la Région.

La séance est levée à 19h30.

Brigitte BOIRON

Présidente du SILS